



Compte Rendu de la réunion du Comité d'Entreprise du 22 février 2016

La composition de l'assemblée était la suivante :

Représentants de la Direction	
Yolande De Busschop, Présidente	Sophie Baquié, Administration Ressources Humaines , Excusée
Carolina De Landsheer, Directrice des Ressources Humaines EMEA	
Représentants du Personnel	
Titulaires	Suppléants
Carl Van Baelen	Aurore Weiss, Trésorière
	Fabien Foulon
Olivier Martinez, Secrétaire adjoint	Philippe Andre,excusé
Pascal Tournier, Secrétaire	Julie Athanassiadis, Trésorière adjointe
Thierry Viard	
Délégués Syndicaux	
Olivier Martinez, CFE-CGC	Myriam Combes, CFDT

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 25 janvier 2016
2. Evolution générale des commandes et de la situation financière, exécution des programmes de production – information
3. Liste des modifications apportées aux conventions ou accords applicables dans l'entreprise - information
4. Exécution du plan de formation de l'année précédente, projet de plan pour l'année à venir – information & consultation - suite

Questions diverses



1. Approbation du compte rendu du 25 janvier 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Evolution générale des commandes et de la situation financière, exécution des programmes de production – information

Présentation par Patrice Levent

3.5 M\$ sur l'année pour 2015 pour ON Semiconductor

Standard Product 1.2M\$, APG 1M\$, puis Image Sensor 0.7M\$ et SSG 0.5M\$

Sur le trimestre Q4 2015 même pourcentage par groupe avec un total de 840 Millions au total.

Par région Europe 15%, Amérique du Nord 17% (remontée sur Q4)

Automotive 33% suivi par Industriel/Aéro/Medical. Toujours 50% à travers la distribution.

Coté EBITDA, Q4 inférieur aux autres trimestres, mais toujours très positif.

La dette va être amenée à évoluer en 2016. Sur l'année 2016, 540 Millions à rembourser avec 630 Millions d'EBITDA faits en 2015.

En Q4, les niveaux d'inventaire sont remontés.

Les ASP continuent de baisser.

Q4 2015 pas très haut comparé à l'année 2014.

Q1 2016 est relativement bas comparé au Q1 2015

Sur le continent Nord-Américain, Q1 2016 se présente bien. Booking sur Q2 plutôt bon.

Sur Asia Pacifique, Chine et Japon, les chiffres de Q4 2015, Q1 & Q2 2016 décroissent.

La situation en Asie n'est pas terrible.

En Europe, Q4 2015 est assez bas. Q1 2016 est meilleur que Q4 2015, mais plus bas que Q1 2015. Ceci peut s'expliquer par la façon dont est traité le "Phantom" inventory.

Sur la partie OEM, Q4 était faible, mais Q1 est plutôt en progression. Q2 s'annonce bien. Finalement, le business Europe OEM se porte bien.

En Asia Pacifique, l'OEM est bas.

Concernant la croissance en Asie, WSTS a prévu 3.7% d'évolution pour l'Asie mais finalement cette croissance serait autour de 2%. Pour la première moitié de l'année, il ne faut pas s'attendre à une croissance.

D'après les résultats du DMAS, ON Semiconductor a pris du market share dans tous les pays Européens sauf en Allemagne, en Italie et en Suisse.

Point sur le rachat de Fairchild :

Le board de Fairchild préfère l'offre d'ON Semiconductor que celle des chinois. Il faut qu'ON Semiconductor dispose de 50% du stock.



Avant l'annonce, on était à 6%, maintenant à 15%. Il s'agit de promesse de vente faite par les détenteurs d'actions Fairchild. Du coup, le prix de l'action Fairchild va se mettre juste en dessous de l'offre ON Semiconductor.

3. Liste des modifications apportées aux conventions ou accords applicables dans l'entreprise – information

Une seule modification concerne un avenant au PEE.
Les autres modifications de l'année 2016 concernent la convention métallurgie.

4. Exécution du plan de formation de l'année précédente, projet de plan pour l'année à venir – information & consultation – suite

Le CE donne un avis négatif pour 2016.

En effet, il ne dispose que de la présentation faite en décembre 2015.

Cette présentation ne donne qu'un prévisionnel très vague des formations prévues en 2016.

Suite à l'avis négatif pour 2015 et aux commentaires associés, aucun nouveau document n'a été présenté en CE pour 2016. La direction confirme qu'il n'y a pas de nouveau document disponible.

En l'état, l'avis du CE pour 2016 n'a pas évolué par rapport à 2015.

Questions diverses :

Mise en place du tri sélectif

Olivier Vannier à la demande de la direction présente les mesures prises pour le tri sélectif. L'ensemble est décrit dans le mail envoyé le 24/02/2016. Le contenu de ce mail est joint en annexe.

La question se pose pour Vélizy sur la récupération du papier.

Le projet Corporate Garden pourrait être revu pour être représenté sous peu.

La direction répond que la décision sur ce projet sera négative pour l'année 2016.

Cela pourrait être représenté en septembre/octobre 2016.

Toulouse, le 22 février 2016

Yolande de Busschop
Présidente

Pascal Tournier
Secrétaire



ON Semiconductor®

Corporate Financial Overview

February 2016



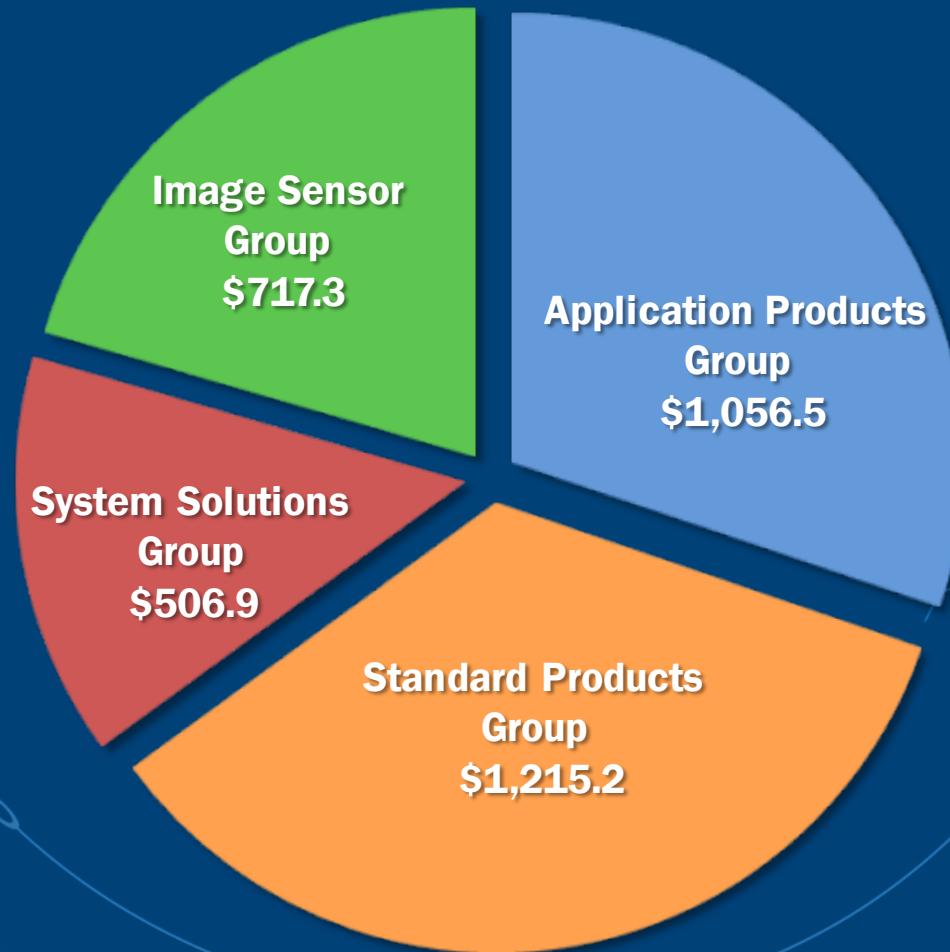
Safe Harbor Statement, Non-GAAP Financial Measure & Confidentiality

During the course of this presentation, we will make projections or other forward-looking statements regarding future events or the future financial performance of the company. The words “believe,” “estimate,” “anticipate,” “intend,” “expect,” “plan,” “should” or similar expressions are intended to identify forward-looking statements. We wish to caution that such statements are subject to risks and uncertainties that could cause actual events or results to differ materially. Important factors relating to our business, including factors that could cause actual results to differ from our forward-looking statements, are described in our Form 10-K, Form 10-Q’s and other filings with the Securities and Exchange Commission. Additional factors are described in our earnings release for the fourth quarter of 2015. Our estimates may change and the company assumes no obligation to update forward-looking statements to reflect actual results, changed assumptions or other factors.

Some data in this presentation may include non-GAAP financial measures. You can find reconciliations of certain of these non-GAAP financial measures to the most directly comparable measures under generally accepted accounting principles within the following presentation and on our website (<http://www.onsemi.com>) in the “Investors” section under the category “Annual & Quarterly Results.”



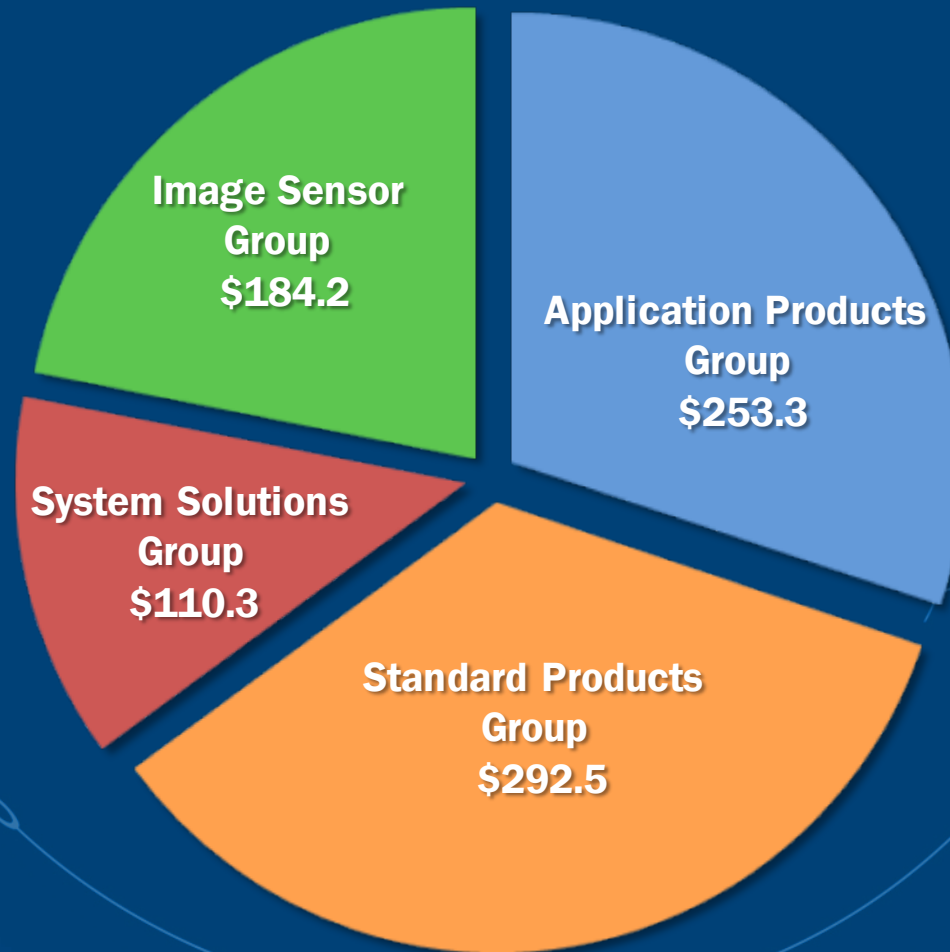
2015 Revenues: \$3,495.8 Million



**Amounts may not total due to rounding of individual amounts.*



4Q15 Revenues: \$840.3 Million

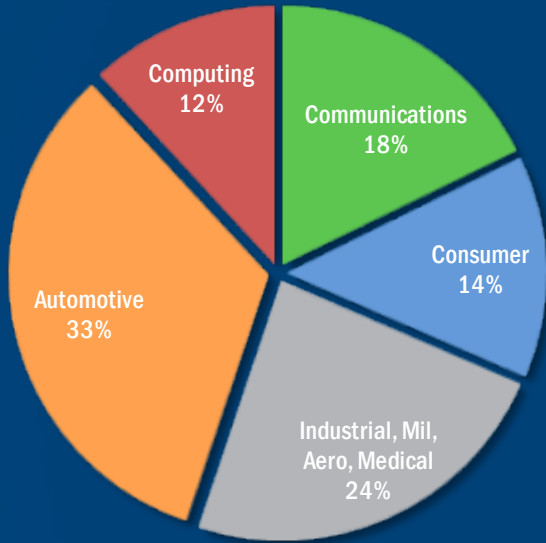


**Amounts may not total due to rounding of individual amounts.*

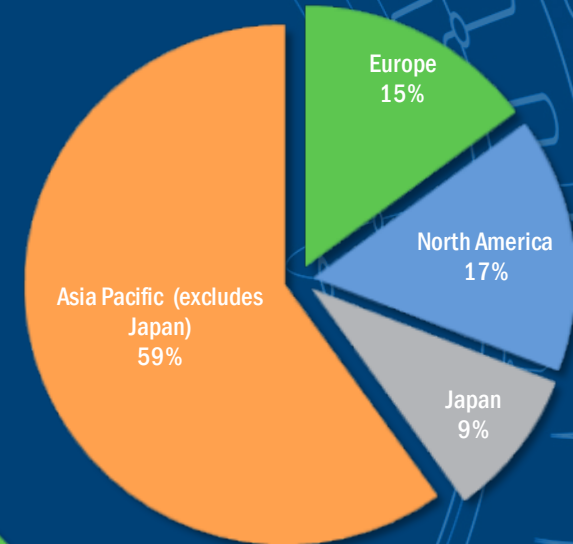


2015 Diverse Segment and Regional Profile

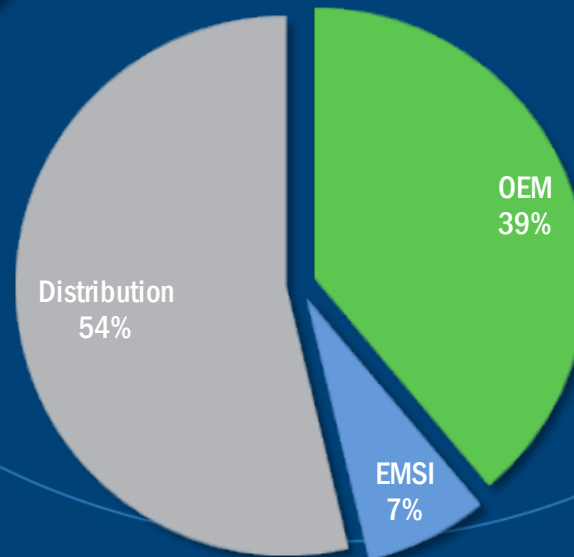
End Market Split



Regional Split



Channel Split

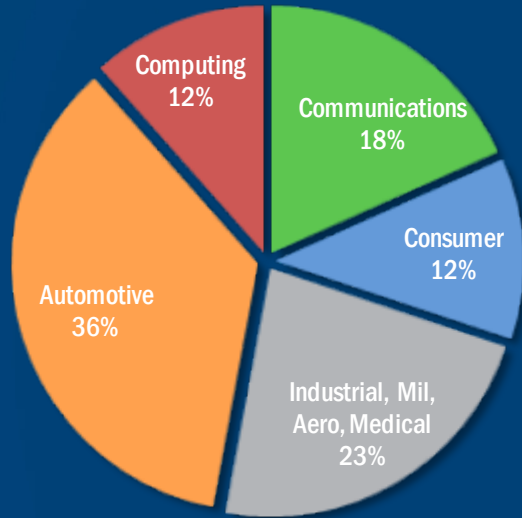


*Amounts may not total due to rounding of individual amounts.

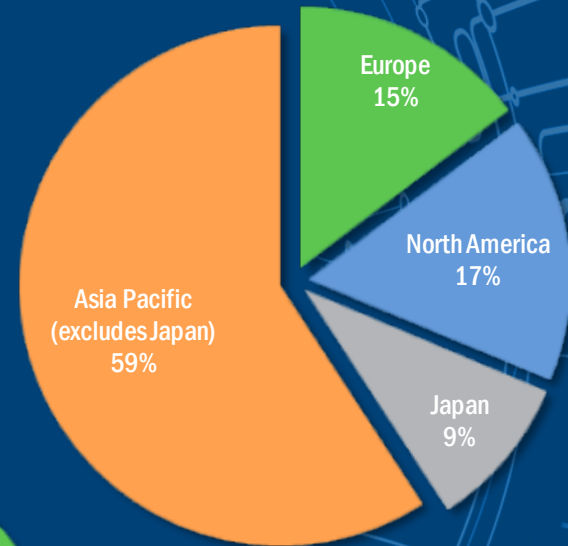


4Q15 Diverse Segment and Regional Profile

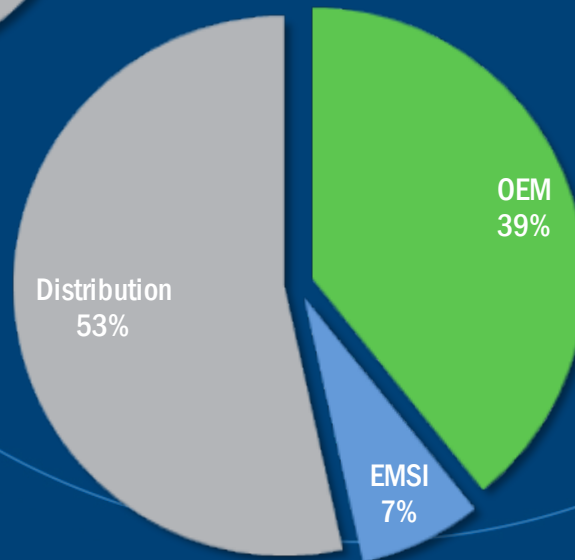
End Market Split



Regional Split



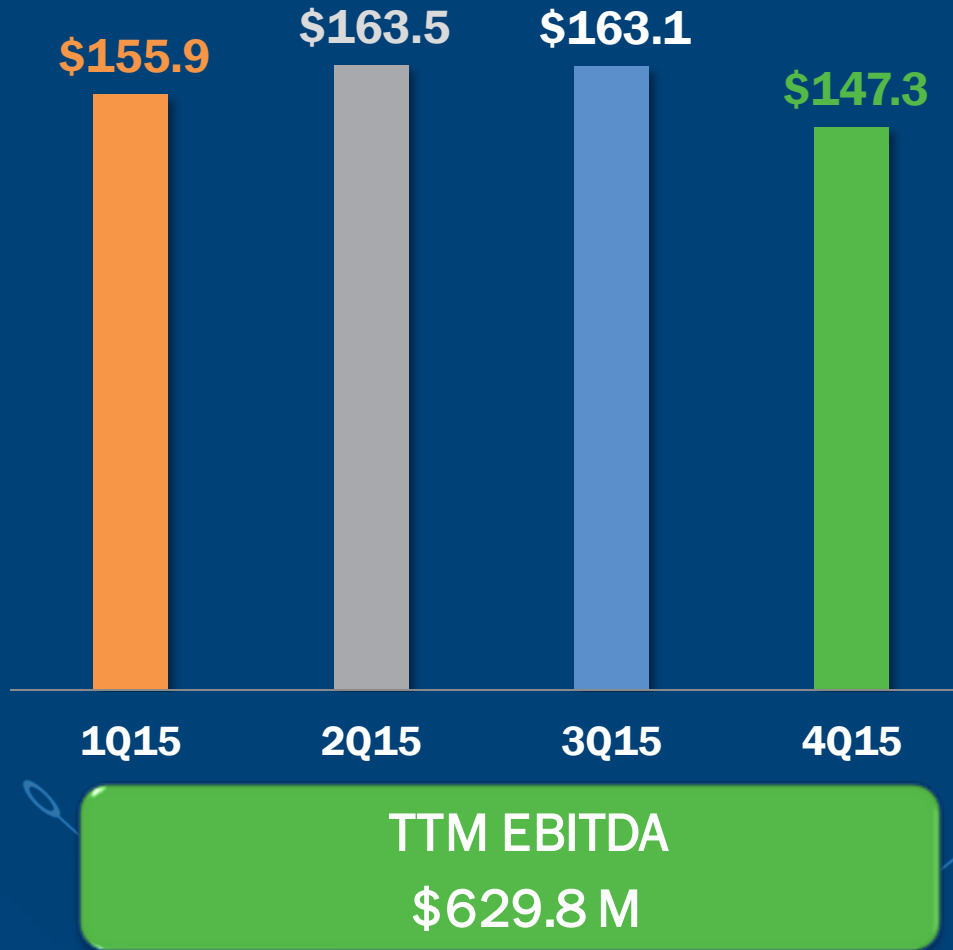
Channel Split



*Amounts may not total due to rounding of individual amounts.

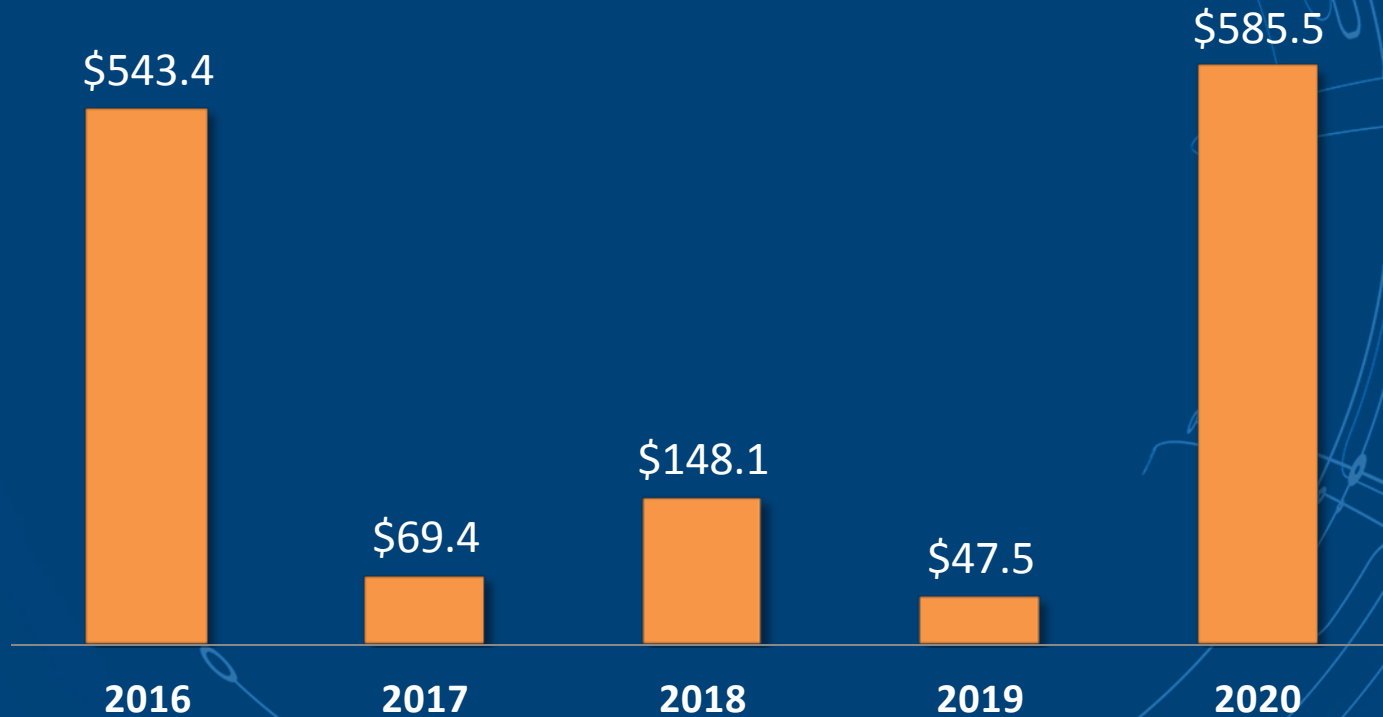


Adjusted EBITDA Position (Includes stock-based compensation expense)

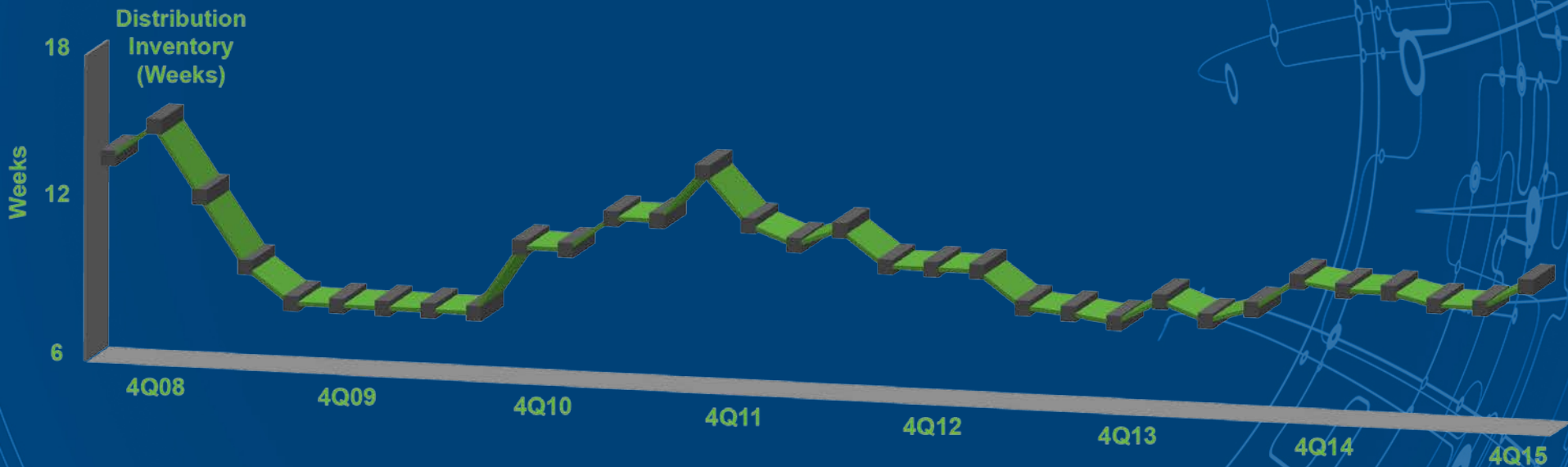


Current GAAP Debt Amortization Schedule

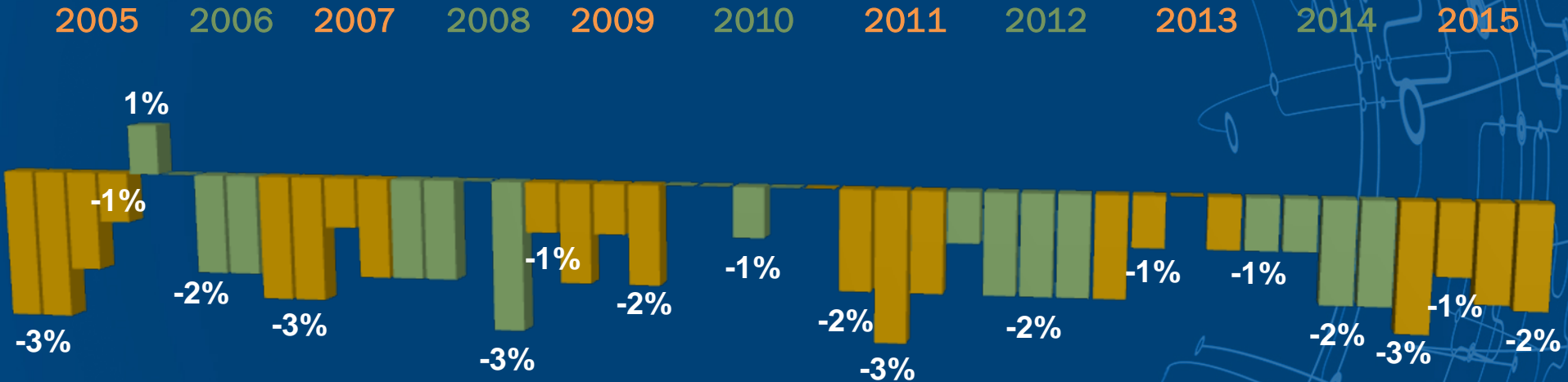
Convertible Notes Net of Discount (FSP APB 14-1)



4Q15 Inventory Levels

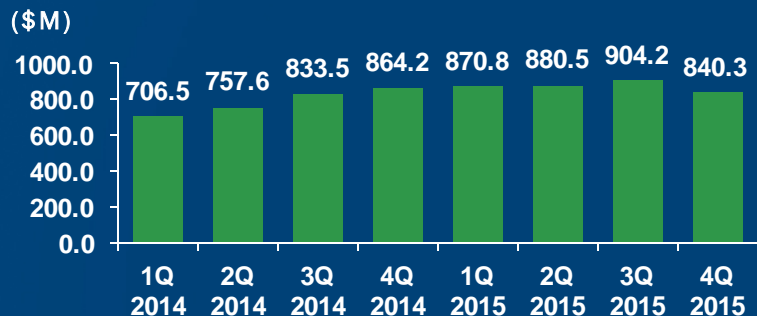


Historical ASP Trends



Financial Overview

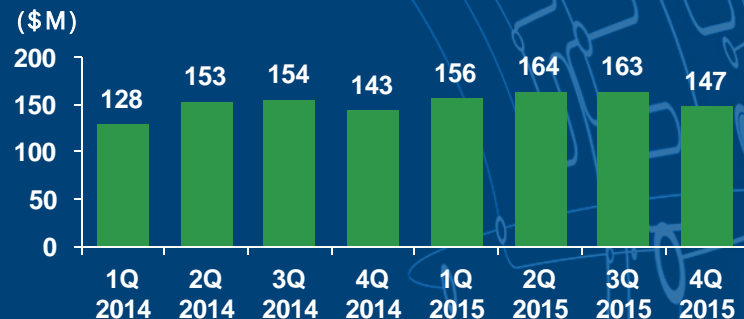
Revenue



Y-o-Y Growth (%):

6.9	10.1	16.5	20.4	23.3	16.2	8.5	-2.8
-----	------	------	------	------	------	-----	------

Adjusted EBITDA ⁽¹⁾



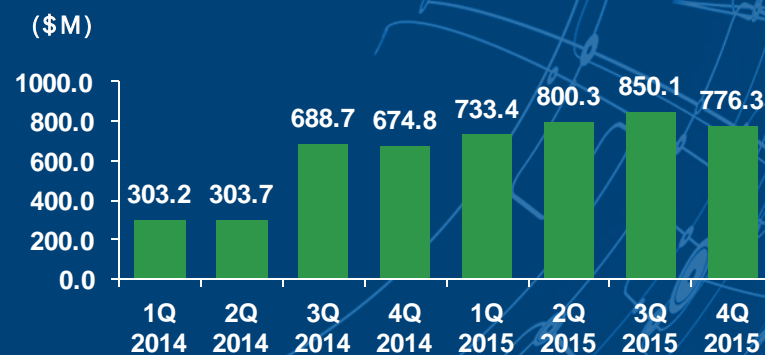
EBITDA Margin (%):

18.2	20.1	18.5	16.6	17.9	18.6	18.0	17.5
------	------	------	------	------	------	------	------

Cash, Equivalents & ST Investments Balance



Net Debt Balance ⁽²⁾

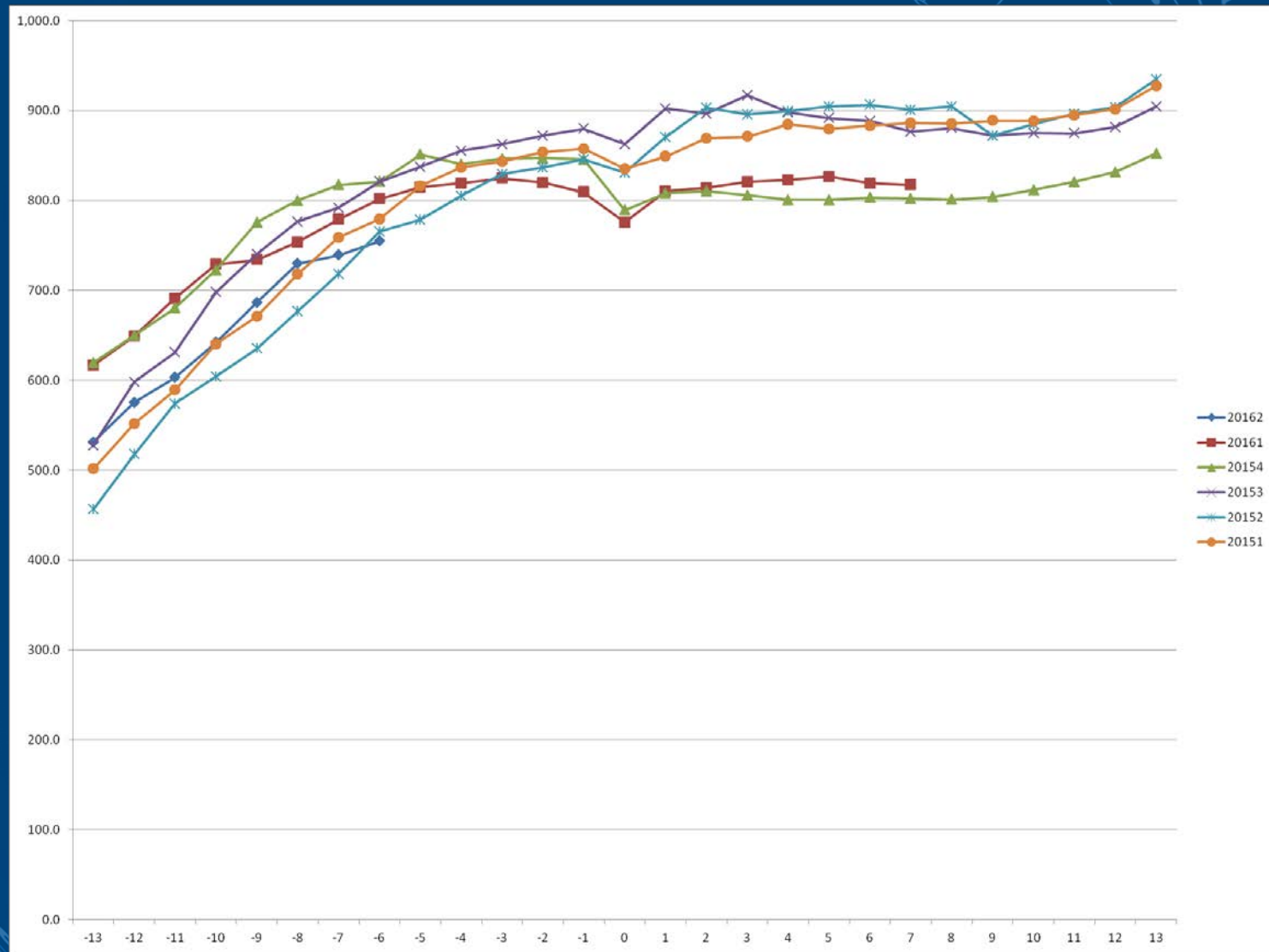


(1) See Appendix for GAAP Net Income to Adjusted EBITDA reconciliation. Adjusted EBITDA includes the impact of stock-based compensation.

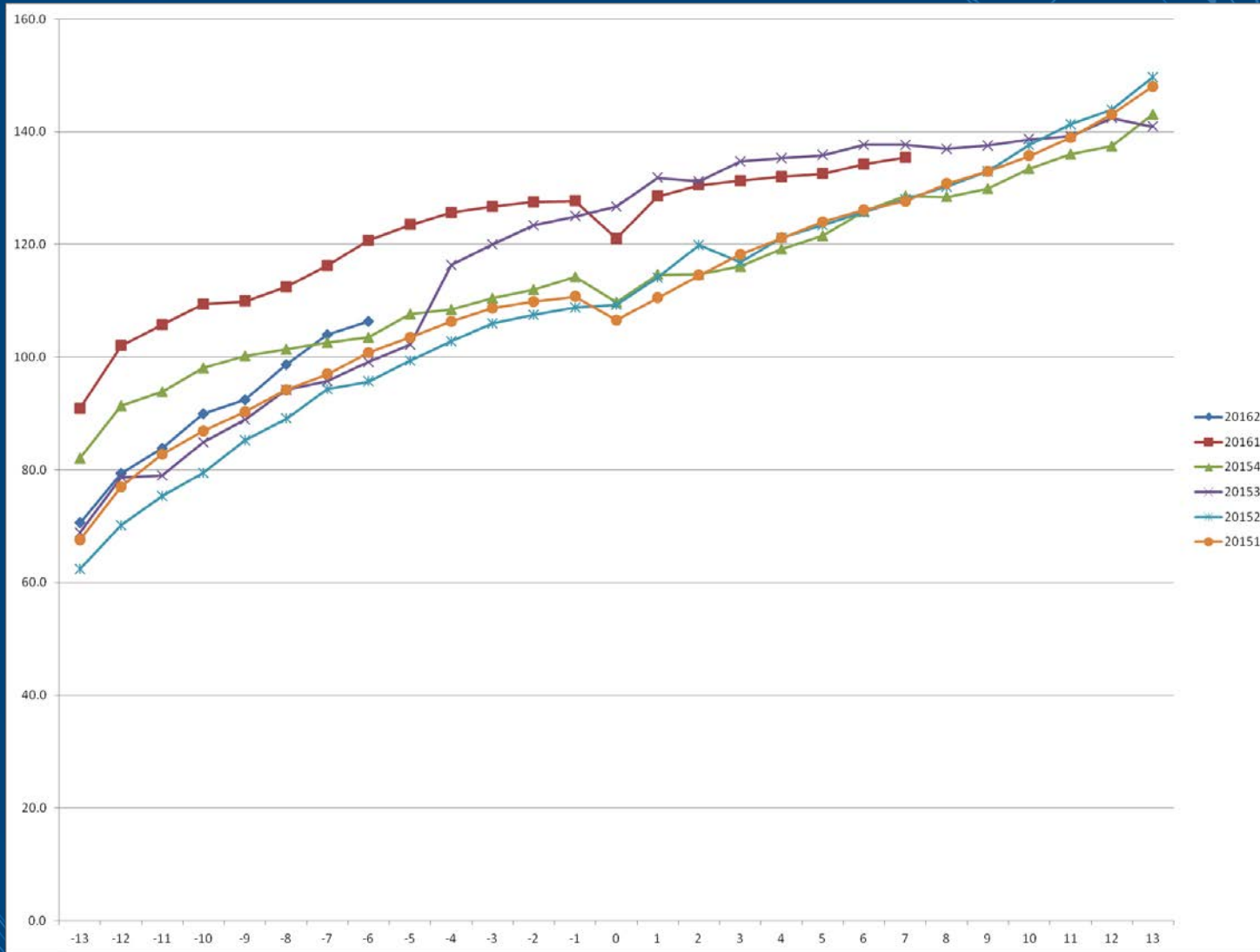
(2) See Appendix for Reconciliation of Non-GAAP Net Debt.



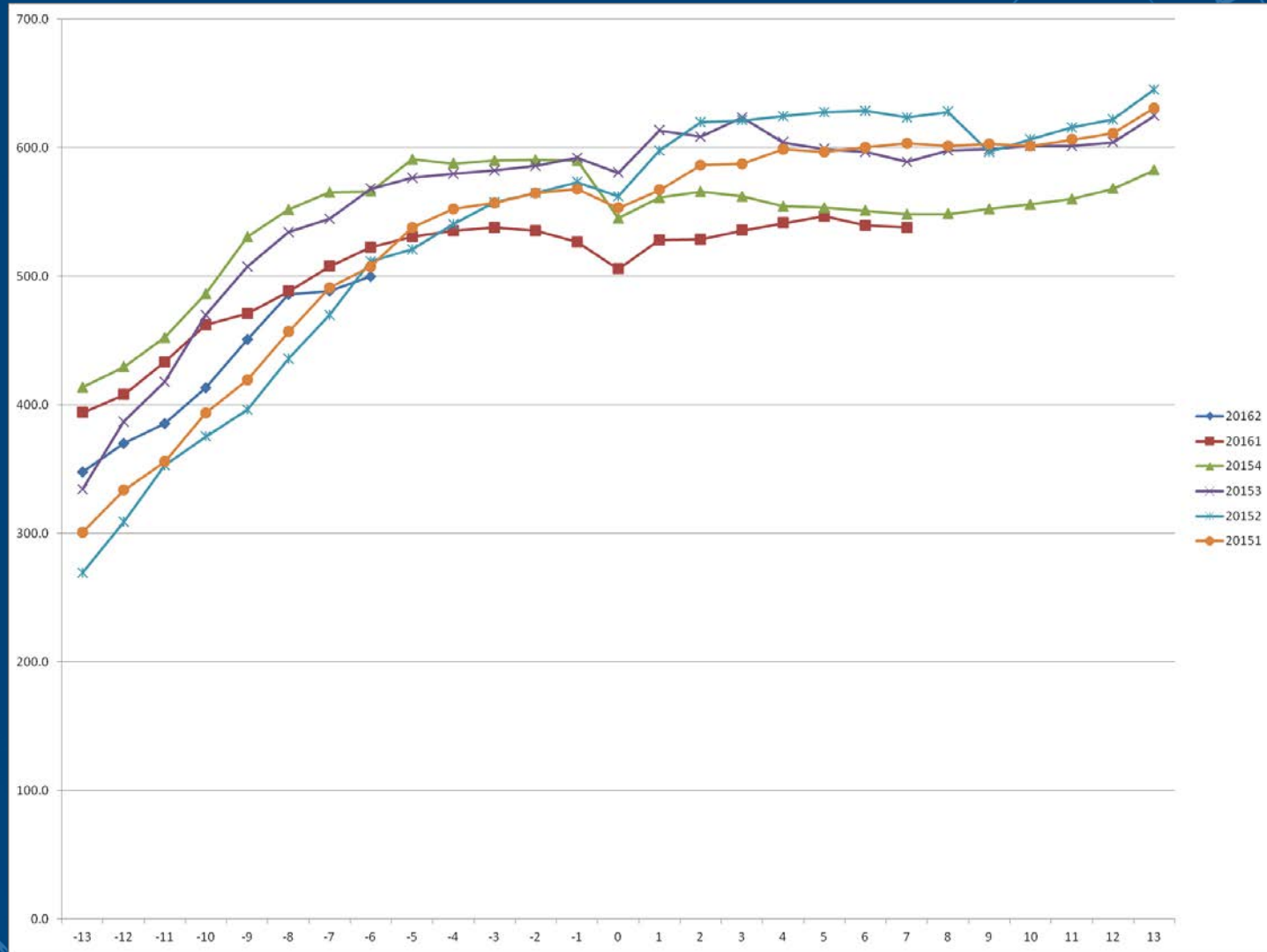
Crawl Chart Worldwide



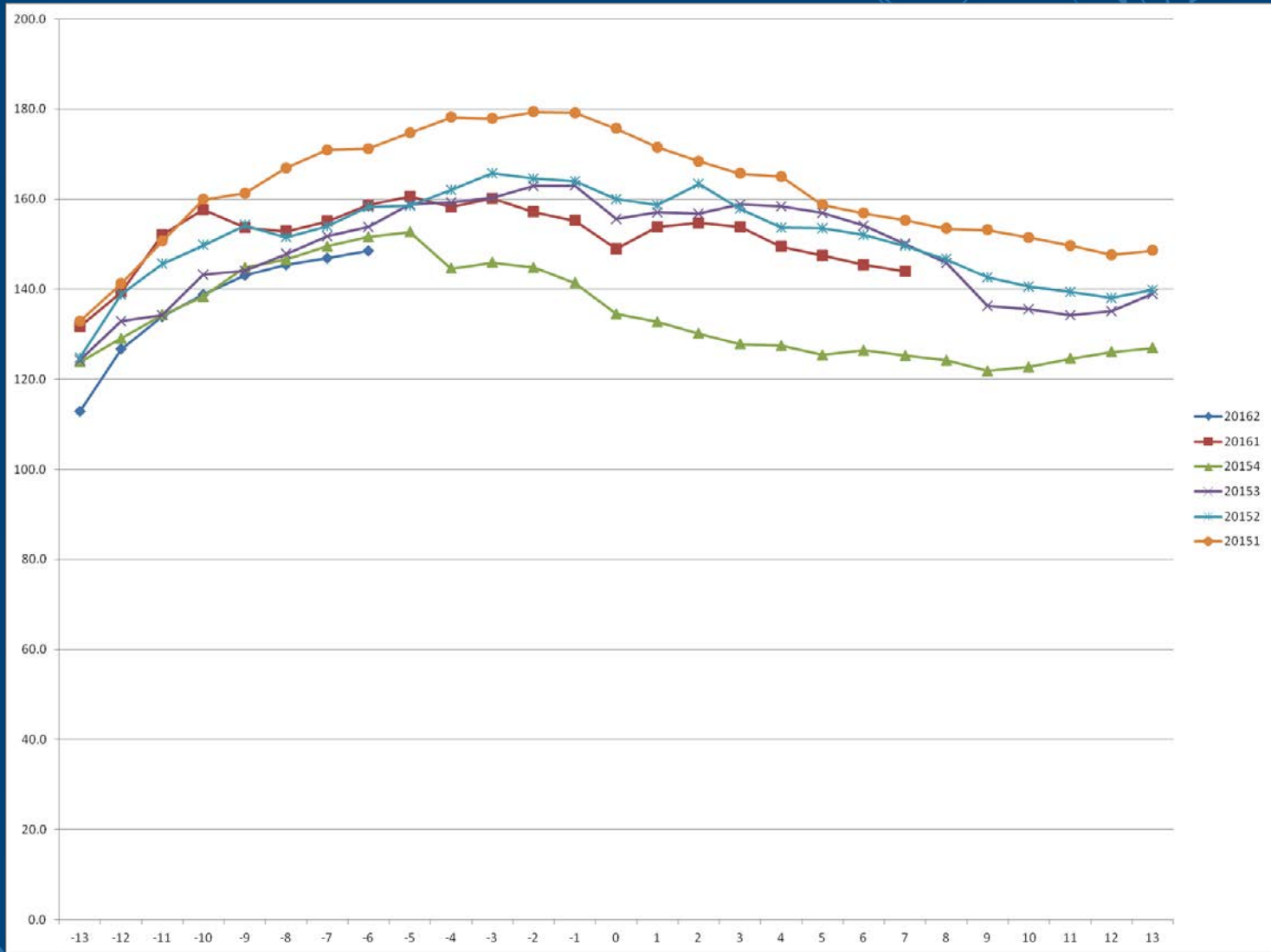
Crawl Chart Americas



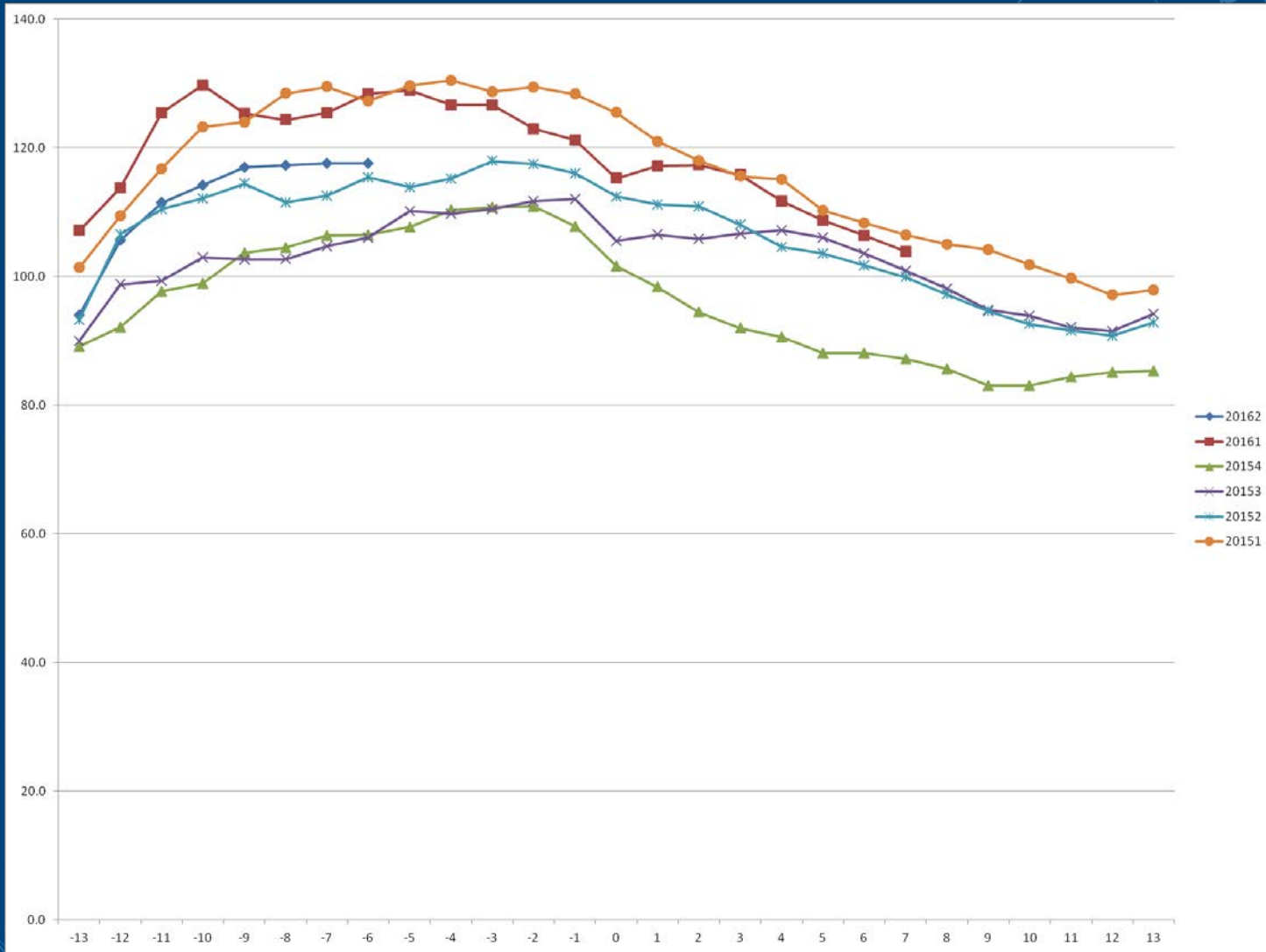
Crawl Chart AP + China + Japan



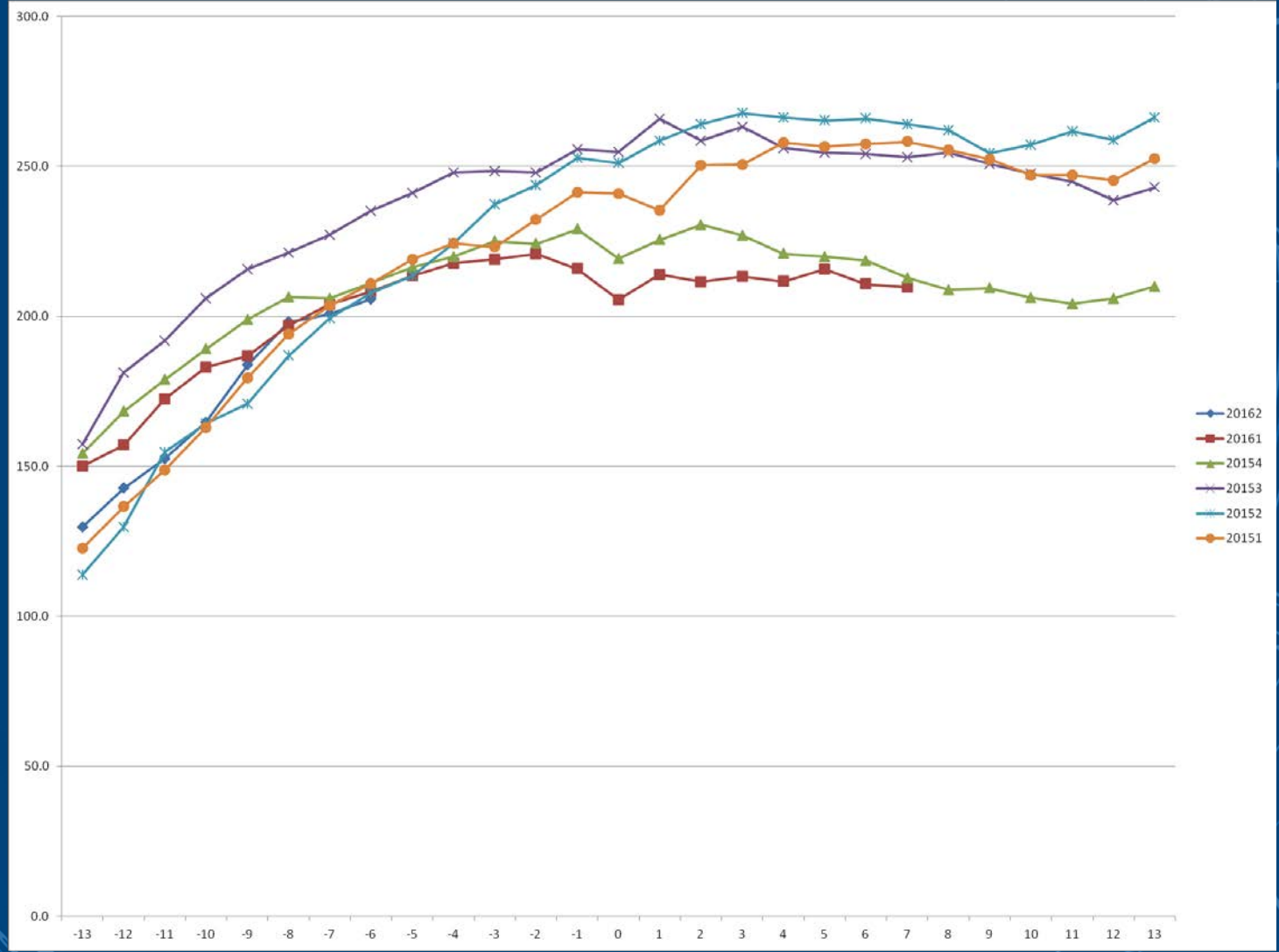
Crawl Chart EMEA



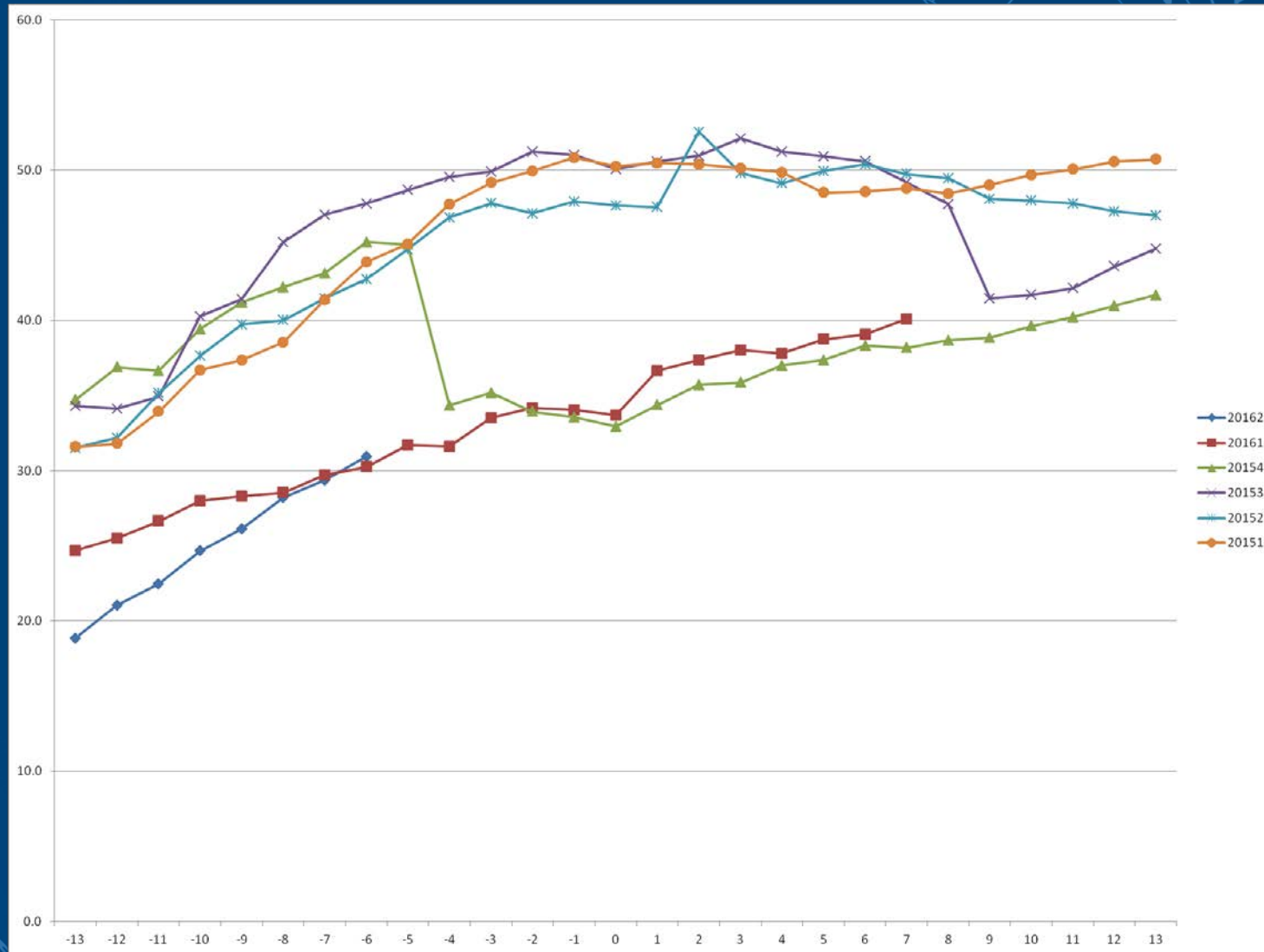
Crawl Chart OEM + EMSI EMEA



Crawl Chart OEM + EMS AP + China + Japan



Crawl Chart Distribution EMEA



Fairchild acquisition

ON Semiconductor Extends Tender Offer to Acquire Fairchild Semiconductor

Extension of tender offer pursuant to previously executed merger agreement

PHOENIX, Ariz. – Feb. 19, 2016 – ON Semiconductor Corporation (Nasdaq: [ON](#)) (“ON Semiconductor”) announced that it has extended its previously announced tender offer to purchase all of the outstanding shares of common stock of Fairchild Semiconductor International Inc. (Nasdaq: [FCS](#)) (“Fairchild”) for \$20.00 per share in cash (the “Offer”) pending the satisfaction of the conditions to the Offer set forth in the merger agreement entered into on November 18, 2015 between ON Semiconductor and Fairchild. The Offer will now expire one minute following 11:59 p.m., New York City time, on March 3, 2016, unless further extended as required or permitted by the merger agreement. All other terms and conditions of the Offer remain unchanged. Computershare Trust Company, N.A., the depositary for the Offer, has advised ON Semiconductor that as of the close of business, New York City time on February 18, 2016, approximately 16,998,547 shares of common stock of Fairchild (not including 339,437 shares tendered by notice of guaranteed delivery for which shares have not yet been delivered) have been validly tendered and not properly withdrawn pursuant to the Offer, representing approximately 15% of the outstanding shares of common stock of Fairchild.



Liste des modifications apportées aux conventions ou accords applicables dans l'entreprise – Article L.2262-6 – Année 2015

- Avenant à l'annexe au règlement du PEE

Suite à la négociation annuelle obligatoire pour l'année 2015, cet avenant a modifié le montant de l'abondement pour l'année 2016 :

100% d'abondement de 0 à 1300 € et 50% d'abondement de 1301€ à 4790 € soit un abondement maximum de 3045 €.



Communication des accords collectifs de travail

L'accord national du 25 novembre 2005 sur l'information et la communication dans la métallurgie a défini les modalités d'information des salariés et des représentants du personnel sur les accords de branche, nationaux ou territoriaux, et sur les accords interprofessionnels, en mettant ceux-ci en libre consultation sur le site de l'UIMM : www.uimm.fr. Ces dispositions n'exonèrent pas les entreprises de l'obligation de communiquer, dans les conditions prévues par l'article L. 2262-5 du Code du travail, les conventions et accords collectifs d'entreprises, d'établissement ou de groupe.

De même, les entreprises restent tenues aux obligations mises à leur charge par l'article L. 2262-6 du Code du travail, aux termes duquel l'employeur doit fournir, chaque année, au comité d'entreprise, aux délégués syndicaux, ou, à défaut, aux délégués du personnel, la liste des modifications apportées aux conventions collectives et accords collectifs de travail applicables dans l'entreprise.

A défaut de délégués du personnel, cette information doit être fournie aux salariés.

Nous communiquons à nos adhérents, afin qu'ils soient en mesure de remplir cette obligation, la liste des accords nationaux signés au cours de l'année 2015 applicables dans la métallurgie.

Affichage des accords collectifs de travail

Ces renseignements leurs seront également utiles pour compléter l'avis relatif aux conventions collectives qui doit être affiché aux emplacements réservés aux communications destinées au personnel, ainsi que les documents tenant lieu d'avis qui seront délivrés aux travailleurs isolés ou à domicile (article R. 2262-1 et suivants du Code du travail).

Cet avis doit préciser l'endroit où ces textes peuvent être consultés.

Bilan social

Nous rappelons que l'indicateur n° 6.1 du bilan social d'entreprise et du bilan social d'établissement, lorsque l'effectif pour chacun est d'au moins trois cents salariés, comporte également la mention des dates de signature et l'objet des accords signés pendant l'année considérée, au niveau professionnel et à celui de l'entreprise (article R. 2323-17 du Code du travail).

TEXTES NATIONAUX PARTICULIERS AUX MÉTAUX

Textes conventionnels	Organisations patronales signataires	Organisations syndicales signataires	Lieu de dépôt	Date de dépôt	Extension
Accord national du 27 janvier 2015 sur le barème des appointements minimaux garantis des ingénieurs et cadres à partir de 2015	UIMM	CFE-CGC	DGT conseil de prud'hommes Paris	16-02-2015	16-07-2015 J0 25-07-2015

TEXTES NATIONAUX INTERPROFESSIONNELS

Textes conventionnels	Organisations patronales signataires	Organisations syndicales signataires	Lieu de dépôt	Date de dépôt	Extension
Accord du 7 janvier 2015 entre les organisations syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au niveau national interprofessionnel portant sur l'affectation des ressources du fond paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP)	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT-FO	DGT	12-02-2015	Ext. 02-11-2015 JO 15-11-2015
Convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT-FO, CGT	DGT	19-02-2015	Agr. 16-04-2015 JO 23-04-2015
<i>Avenant n° 1 du 25 mars 2015 portant modification du règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CGT-FO	DGT	27-04-2015	Agr. 30-07-2015 JO 07-08-2015
<i>Avenant n° 1 du 25 mars 2015 à l'accord d'application n° 23 du 14 mai 2014 pris pour l'application de l'article 35 du règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CGT-FO	DGT	27-04-2015	Agr. 30-07-2015 JO 07-08-2015
<i>Avenant n° 1 du 25 mars 2015 à l'accord d'application n° 24 du 14 mai 2014 pris pour l'application de l'article 36 du règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CGT-FO	DGT	27-04-2015	Agr. 30-07-2015 JO 07-08-2015
<i>Avenant n° 1 du 25 mars 2015 portant modification de l'article 26 de l'annexe I au règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CGT-FO	DGT	27-04-2015	Agr. 30-07-2015 JO 07-08-2015
<i>Avenant n° 1 du 25 mars 2015 portant modification de l'article 26 de l'annexe II au règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CGT-FO	DGT	27-04-2015	Agr. 30-07-2015 JO 07-08-2015
<i>Avenant n° 1 du 25 mars 2015 portant modification de l'article 26 de l'annexe III au règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CGT-FO	DGT	27-04-2015	Agr. 30-07-2015 JO 07-08-2015
<i>Avenant n° 1 du 25 mars 2015 portant modification des articles 21 et 26 de l'annexe IV au règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CGT-FO	DGT	27-04-2015	Agr. 30-07-2015 JO 07-08-2015
<i>Avenant n° 1 du 25 mars 2015 portant modification des articles 21 et 26 de l'annexe V au règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CGT-FO	DGT	27-04-2015	Agr. 30-07-2015 JO 07-08-2015
<i>Avenant n° 1 du 25 mars 2015 portant modification de l'article 3 des annexes VIII et X au règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CGT-FO	DGT	27-04-2015	Agr. 30-07-2015 JO 07-08-2015
<i>Avenant n° 1 du 25 mars 2015 portant modification de l'annexe IX au règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CGT-FO	DGT	27-04-2015	Agr. 30-07-2015 JO 07-08-2015
<i>Avenant n° 2 du 25 mars 2015 portant modification de la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CGT-FO	DGT	27-04-2015	Agr. 30-07-2015 JO 07-08-2015

Textes conventionnels	Organisations patronales signataires	Organisations syndicales signataires	Lieu de dépôt	Date de dépôt	Extension
<i>Avenant n° 1 du 8 juillet 2015 portant modification des articles 26 et 40 de l'annexe XI au règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT-FO	DGT	01-08-2015	Agr. 09-11-2015 JO 20-11-2015
<i>Avenant n° 1 du 8 juillet 2015 portant modification de l'accord d'application n° 8 du 14 mai 2014 pris pour application des articles 40 à 45 du règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT-FO	DGT	01-08-2015	Agr. 09-11-2015 JO 20-11-2015
<i>Avenant n° 2 du 8 juillet 2015 portant modification des articles 26 § 2 et 40 § 2 du règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT-FO	DGT	01-08-2015	Agr. 09-11-2015 JO 20-11-2015
<i>Avenant n° 2 du 8 juillet 2015 portant modification de l'article 26 de l'annexe I au règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT-FO	DGT	01-08-2015	Agr. 09-11-2015 JO 20-11-2015
<i>Avenant n° 2 du 8 juillet 2015 portant modification de l'article 26 de l'annexe II au règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT-FO	DGT	01-08-2015	Agr. 09-11-2015 JO 20-11-2015
<i>Avenant n° 2 du 8 juillet 2015 portant modification de l'article 26 de l'annexe III au règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT-FO	DGT	01-08-2015	Agr. 09-11-2015 JO 20-11-2015
<i>Avenant n° 2 du 8 juillet 2015 portant modification de l'article 26 de l'annexe V au règlement général annexé à la convention du 14 mai 2014 relative à l'indemnisation du chômage</i>	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT-FO	DGT	01-08-2015	Agr. 09-11-2015 JO 20-11-2015
Accord national interprofessionnel du 30 octobre 2015 relatif aux retraites complémentaires Agirc-Arrco-Agff	MEDEF CGPME UPA	CFDT, CFTC, CFE-CGC	DGT	02-12-2015	Ext. 29-12-2015 JO 30-12-2015

Bonjour à toutes et tous,

Dans le cadre du recyclage de nos déchets, nous avons mis en place les filières suivantes :

Papier imprimante

- Un bac de couleur rouge portant l'inscription «papier imprimante » est à votre disposition dans chaque local imprimante. Vous pouvez y déposer l'ensemble de vos impressions, documentations, courriers... La société de ménage videra ces bacs régulièrement dans des bacs spécifiques situés au magasin. Les poubelles confidentielles restent toujours à votre disposition pour les documents qui le nécessitent.

Gobelets et canettes

- Un meuble poubelle est placé entre la machine à café et celle des confiseries et peut recevoir exclusivement :
 - les gobelets à café et ceux de la fontaine à eau.
 - Les spatules plastiques
 - les canettes alu.
 - Les bouteilles plastiques

Cartons d'emballage

- Une caisse au magasin est à votre disposition pour y déposer les cartons d'emballage lors de réception de colis.

Piles et cartouches imprimantes

- Deux réceptacles sont à votre disposition au magasin pour ces produits.

Bonne réception

Cordialement

Olivier